L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°22 - Vendredi 9 juin 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Aide-mémoire du 18 juin

3
La campagne

4
A la FNESR

5



Jean-Pierre Chevènement

7
Nouvelle-Calédonie

10
En Argentine

11
L'explosion de Pékin

12
Télé publique

15
A Albi

IL Y A TROP D'EXCLUS PAR LE LOGEMENT



"Il y a trop d'exclus par le logement" a affirmé François Mitterrand. C'est en ce domaine que réside l'une des plus cruelles inégalités qui séparent aujourd'hui les Français. Notre volonté politique doit se traduire dans les faits (voir pages 8 et 9).

AIDE-MEMOIRE DES EUROPEENNES

18 JUIN



Le vote des Douze

Certains votent le dimanche et d'autres jamais.

Ainsi, l'élection aura lieu le jeudi 15 juin dans quatre pays : Danemark, Irlande, Pays-Bas, Royaume-Uni. Et le dimanche 18 juin dans les huits autres.

Au total, 518 députés européens seront désignés. Ils sont répartis de la manière suivante :

France	81 sièges
Italie	"
RFA	"
Royaume-Uni	"
Espagne	60
Pays-Bas	25
Belgique	24
Grèce	"
Portugal	"
Danemark	16
Irlande	15
Luxembourg	6

L'Assemblée sortante	Allemagne-Fédérale	Belgique	Danemark	Espagne	France	Grande-Bretagne	Grèce	Irlande	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Portugal	Total
Socialistes	33	8	3	28	20	33	10	-	12	10	9	6	165
Démocrates chrétiens	41	6	1	1	10	-	8	6	27	3	8	4	115
Démocrates européens (conservateurs)	-	-	4	17	-	45	-	-	-	-	-	-	66
Communistes et apparentés	-	-	2	3	10	-	4	-	29	-	-	3	48
Libéraux et réformateurs	-	5	2	2	12	-	-	1	6	1	5	10	44
Arc-en-ciel (écologistes)	7	4	4	1	-	-	-	-	2	-	2	-	20
Droites européennes	-	-	-	-	9	1	1	-	5	-	-	-	16
Non-inscrits	-	1	-	8	1	1	-	-	3	-	-	-	15
Total	81	24	16	60	81	81	24	15	81	6	25	24	518

Attention, un seul tour

A en croire un récent sondage (1), 44% des Français s'imaginent que l'élection européenne est un scrutin à deux tours. 34% seulement pensent, à juste titre, que c'est un scrutin à un tour. Et 22% avouent ne pas savoir.
Deux Français sur trois sont dans l'ignorance ou dans l'erreur. A nous de les informer.

L'élection se fait à la proportionnelle dans le cadre d'une circonscription nationale unique. Seules les listes ayant obtenu plus de 5% des voix participeront à la répartition des sièges. Il n'y a qu'un tour. Il faut voter le 18 juin.

(1) BVA-Paris Match du 15 au 20 mai, auprès de 2.052 personnes.

Aidez le PS

Afin de nous aider à mener notre sixième campagne électorale en un an, une souscription est ouverte depuis un mois à laquelle vous avez déjà été très nombreux à répondre.
Merci de continuer à adresser vos dons à H. Emmanuelli 10, rue de Solferino 75007 Paris.

Assez d'hypocrisie

Il ne faut pas se tromper de sujet, ni de terrain. Notre préoccupation fondamentale, c'est d'assurer la transparence de la vie politique. C'est aussi d'établir des règles aussi strictes que possible pour garantir définitivement le financement de la vie politique et des campagnes électorales. Nous ne ferons ainsi qu'aligner la France sur les grandes démocraties voisines.

Chacun sait -et les manifestations sont intolérables en la matière- que la loi présentée et votée sous le gouvernement Chirac ne peut répondre à ces objectifs. Aujourd'hui, le financement de l'ensemble des partis politiques est assuré dans des conditions ni saines, ni conformes à la démocratie. Ce ne sont pas les cotisations des membres du RPR ou de l'UDF qui leur permettent de fonctionner. Cela est vrai aussi pour le PS, mais avec une différence de taille. C'est que nous, nous le disons. Cette situation ne peut pas durer. Il y va du bon fonctionnement de la démocratie et du respect des citoyens, c'est-à-dire du respect de nos principes républicains.

Le PS tenait à poser cette question en toute clarté devant l'opinion publique. Il souhaite qu'il y soit répondu le plus vite possible. Cela dépend du gouvernement. Il doit se prononcer sur les formes et les délais qu'il juge convenables.

Cela implique de tirer un trait sur le passé. Aujourd'hui ou plus tard, là n'est pas l'essentiel. L'essentiel est de trouver la solution d'ensemble au financement de la vie politique, et de prendre les décisions qui règleront la question au fond.

Pierre Guidoni
(point de presse - 5 juin 1989)

Le projet Jospin à l'Assemblée nationale :

D'ABORD L'ENFANT

Après cinq mois de négociations, le projet de loi d'orientation sur l'éducation est actuellement examiné en première lecture par l'Assemblée nationale.

Si certains le trouvent trop timide, il n'en introduit pas moins un changement fondamental de perspective dans la conception du système éducatif en plaçant l'enfant au centre du processus : " L'école est conçue et organisée en fonction des élèves. Chacun a droit à une éducation permettant le développement de sa personnalité, son insertion dans la vie scolaire et professionnelle et l'exercice de la citoyenneté" (article 1er).

Autres avancées importantes introduites par le projet : l'organisation de la scolarité non plus en classes mais en cycles pluriannuels ; le droit à l'accueil en maternelle dès l'âge de trois ans et à la poursuite d'études au-delà de la scolarité obligatoire ; l'élargissement de la définition du rôle des enseignants soulignant les notions de responsabilité, d'équipe pédagogique et d'aide au travail personnel ; la mise en place d'instituts universitaires de formation des maîtres ; la création d'un conseil des délégués élèves et la reconnaissance des parents comme "membres de la communauté éducative."

Les principaux syndicats d'enseignants -dont le SNES et le SNI-PEGC, à l'exception du SNALC (opposition)- ont signé le mois dernier l'accord sur la revalorisation des salaires.

A.C.

Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Directeur : Jacques Goubin
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Chopin - Massy

N° Commission Paritaire : 70.894

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : A.F.P. - Toshio Sakai (p.11); A.F.P. - H.M. Cenata - To Cheng (p.11); Lauros-Giraudon (p.13).

Ce numéro a été tiré à 269.800 exemplaires

CAMPAGNE ET CAMPAGNES

Un effort pour l'Europe

J - 8. Quinze listes sont officiellement engagées dans la bataille des européennes. A chacun son discours, à chacun son Europe.

De Lyon à Toulouse, en passant par Paris, Laurent Fabius n'en démord pas : l'Europe sociale doit être le cœur de la construction européenne. Il a choisi d'ignorer les polémiques politiciennes. Avec toute la force de ses certitudes, il veut convaincre : "Ensemble, nous portons l'espérance et les suffrages de dizaines de millions d'Européens. Ensemble, nous sommes résolus à agir pour le progrès, la paix, la vie". Le discours de Laurent Fabius fait des émules : Giscard dit souhaiter une "charte des droits sociaux fondamentaux". Comment le croire alors que la droite, à Strasbourg, s'oppose à des mesures comme le revenu minimum vieillesse, le revenu minimum garanti ou le congé-formation ? Voilà, souligne Pierre Mauroy, que "Valéry Giscard d'Estaing veut faire pour l'Europe ce qu'il n'a pas fait pour la France." Les socialistes ne se contentent pas de parler de l'Europe. Au-delà des projets de grande envergure, ils savent que la Communauté s'édifie aussi par des initiatives sur la vie quotidienne. En témoigne le rapport de Gérard Fuchs à Michel Rocard, présentant une série d'ingénieuses idées :

- organiser des "classes européennes" pour les écoliers et lycéens ;
- élaborer un statut européen des associations ;
- donner aux citoyens de la CEE le droit de vote aux élections municipales de leur lieu de résidence.



Etre crédible

Cela n'exclut pas les politiques ambitieuses : une véritable politique commune de protection de l'environnement, par exemple. Les écologistes sont-ils les mieux placés pour la mettre en place ? On peut en douter. Antoine Waechter, jeune homme sérieux, plein de bonnes intentions, énumère un catalogue de situations inquiétantes, mais n'apporte pas de solutions crédibles ou en néglige le coût. "Les écologistes s'attaquent aux symptômes et non à la cause", estime Laurent Fabius. L'écologie n'est pas détachée des activités humaines. Elle ne peut se concevoir en dehors des stratégies économiques, industrielles, culturelles. A droite, l'objectif européen s'efface chaque jour davantage derrière les querelles internes. Heureusement, il reste le vaillant Giscard pour porter la bonne parole dans nos campagnes : un petit couplet, tantôt en chinois, tantôt en italien. Mais il suffit que les candidats de la liste "Chasse, pêche et tradition" fassent les gros yeux pour qu'il s'interroge : "Pourquoi en Europe le droit de chasse ne releverait-il pas de chaque pays ?"

Le RPR a bien d'autres chats à fouetter. Le mouvement gaulliste se divise désormais en "paquets de douze" : les rénovateurs, les pro-Pasqua "pour le renouveau", les jeunes élus vitaminés... Pour mettre le holà à cette cacophonie, tel Zorro, Chirac revient. "Il va se réinvestir fortement dans la vie politique et dans celle du mouvement", annonce Alain Juppé. En "fédérateur de toutes les sensibilités", Chirac a défendu la motion de censure contre la loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France. L'opposition en France s'est unie pour défendre la loi Pasqua, symbole de ce qui fut, entre 1986 et 1988, son credo ultra-libéral et sécuritaire. Pierre Méhaignerie s'est jeté dans les bras de ses frères ennemis. Homme de sacrifice, il affirme : "Si le CDS doit disparaître, pourquoi pas ? Je suis prêt à le mettre au service d'une grande ambition au sein d'un grand rassemblement." On en pleurerait d'émotion.

Et les électeurs dans tout cela ? Un sondage prévoit 51% d'abstentions le 18 juin, 55% parmi les moins de 25 ans, et 61% parmi les 25-34 ans, ceux-là même qui feront l'Europe. Pourtant, les Français ne sont pas indifférents à l'Europe : 60% d'entre eux sont par exemple favorables à une monnaie européenne. Ce projet sera l'une des priorités de la présidence française, qui commence le 1er juillet. L'action de François Mitterrand sera d'autant plus facile et efficace que les électeurs auront apporté en nombre leur soutien à la liste socialiste.

Maryline Trassard

EDITORIAL

Mutation

Dans le flot d'images que nous apporte la télévision sur les événements de ce dimanche 3 juin, je retiens deux gestes. Une main maladroite glisse avec difficulté un bulletin de vote dans l'urne. Une autre main levée face à un char, exprime la détresse du peuple. Le général Jaruzelski vote en Pologne. Un étudiant chinois témoigne de l'horreur de la répression sur la place Tien Anmen.

Ces deux gestes résument l'évolution du monde communiste jugé pratiquement immuable il y a cinq ans encore. Comment ne pas voir que le mouvement de l'histoire, enrayé depuis tant d'années, a repris sa course ? Nous assistons au début d'une évolution qui sera sans aucun doute aussi déterminante que le fut la décolonisation au cours des années 60. Non, décidement, le prochain siècle ne ressemblera pas à l'actuel. Et les quelques années qui nous en séparent seront fertiles en bouleversements.

La tragédie n'épargne jamais ces périodes de mutation. Ces temps maudits, en Chine, suscitent notre indignation, notre révolte. Nous savons pourtant que le feu des armes n'a jamais pu, nulle part, étouffer l'espoir. Il n'y a pas d'autre réponse que celle de la foi en l'avenir.

Face au drame, ne nous résignons pas à être de simples témoins. Face à un communisme qui a échoué, qui a épuisé ses chances de concilier le développement économique et la liberté, nous avons surtout à affirmer la force de notre projet de socialisme, celui de la liberté et de la responsabilité.

C'est une Europe socialiste qui est la mieux à même de favoriser la formidable mutation qu'accomplit sous nos yeux cet immense archipel qui a cessé de se définir par rapport à un passé né en 1917.

Fonds Mauroy

FNESR

L'EUROPE DES VILLES ET DES CITOYENS



Début juin, porte de Versailles, les élus socialistes français et européens se sont retrouvés pour le forum "La Ville au quotidien". Une manifestation pour rappeler que, dans la formation de l'Europe, il ne fallait pas oublier ses habitants.

Un des premiers ateliers s'est penché sur le RMI, un remède pour les gens qui se trouvent maintenant exclus suite à une déchirure de la société. L'insertion, ou la réinsertion, notamment pour les jeunes, exige une action tenace. Mais cette volonté serait vaine si elle ne s'appuyait pas sur les collectivités locales.

S'interroger sur la formation c'est aussi aborder le secteur éducatif. De nombreux élus ont évoqué cette question avec Lionel Jospin. Pour le ministre, "l'Europe de l'éducation n'existe pas encore, mais elle est en gestation". Si l'Etat a une responsabilité particulière en matière d'éducation, un partenariat s'impose avec les parents d'élèves, les associations, les équipes pédagogiques. En outre, l'Europe lance à l'éducation française un redoutable défi, surtout dans le domaine universitaire.

Au plan de l'aménagement du territoire la perspective européenne nous lance un défi important. Les Français sont attachés à leur commune, mais il importe néanmoins de créer de puissantes entités. Pierre Mauroy appelle au "renforcement de la coopération intercommunale" et Edith Cresson réclame une refonte de l'organisation territoriale. Moins de régions, peut-être, mais mieux constituées face aux "grands axes européens".

Et la culture, et la langue ?

Encore un aspect du débat qui n'a pas échappé aux participants. Lionel Jospin se déclare partisan de l'enseignement obligatoire d'au moins deux langues dans l'enseignement secondaire afin que "la culture européenne ne soit pas uniforme". De leur côté, Jack Lang et Massimo Bogianckino, maire de Florence, ont abordé le redoutable débat "culture et argent". Est-ce véritablement de la diffusion, ou de la marmelade, lorsqu'en une heure d'émission d'une chaîne privée italienne on recense 27 minutes de publicité ?

La lutte contre les exclusions, le combat pour la restauration de la solidarité, ne sauraient se passer d'une vigoureuse action pour que soient maintenus les "droits de l'homme au quotidien". Un point que Claude Evin tint à affirmer, afin d'éviter la société duale et de prévenir cette angoisse du "pas d'avenir social".

Ces dialogues montrent bien l'ambition des socialistes. Et comme l'a rappelé Pierre Mauroy, il importe que "les pays européens accordent une attention prioritaire aux hommes et à leurs conditions de vie".

Ces trois jours furent ceux de l'Europe des villes et des citoyens. De nombreuses villes, cantons, départements et régions affichaient dans leurs stands le dynamisme de leur politique. Sans oublier de nombreuses entreprises et sociétés de services qui tenaient à prouver que la technique française pouvait aussi s'exporter et prendre sa place dans le grand marché de demain.

Ce long week-end se termina par le premier meeting parisien de Laurent Fabius qui pouvait déclarer, à l'issue de ce rassemblement : "Il y a ici des militants, des sympathisants par milliers qui sont remplis d'espoir. Il y a aussi de très nombreux élus, dépositaires de la confiance de leurs concitoyens, et les représentants des responsables des partis socialistes et sociaux-démocrates".

Pour notre candidat tête de liste, entouré de Neil Kinnock du Labour Party, d'Oskar Lafontaine du SPD et de Guy Spitaels, président des élus sociaux-démocrates européens, c'était un signe encourageant pour que le groupe socialiste "soit le plus puissant du Parlement de Strasbourg au lendemain du 18 juin".

Claude-Emile Guérin

Les actes des colloques et tables rondes seront disponibles au secrétariat de la FNESR, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.

Campagne en LSF...

Il y a en France 3.850.000 sourds et malentendants, dont 600.000 sourds profonds. François Mitterrand, on s'en souvient, a été le premier à s'adresser à eux pendant la campagne présidentielle de 1988, par l'intermédiaire d'un traducteur par signes.
Cette initiative répond à la demande des malentendants de vivre pleinement leur citoyenneté, notamment par la reconnaissance de la langue des signes française. Le Parlement européen a voté une résolution sur ce sujet. Le gouvernement français met la question à l'étude.
Pendant la campagne européenne, tous les meetings de Laurent Fabius seront traduits en LSF... Hommage sera ainsi rendu à l'abbé Charles-Michel de l'Epée, qui fonda, en 1789, la première école nationale publique au monde pour les sourds-muets.

G.T.

Les femmes socialistes seront au rendez-vous de 1993

Yvette Roudy, secrétaire nationale aux Droits des femmes ; l'Institut socialiste d'études et de recherches, présidé par Colette Audry ; les associations "Femmes 2000" et "Europe égalité(e)"(sic) viennent d'apporter leur contribution à la campagne des européennes lors du colloque "Femmes européennes : les solidarités".
Les solidarités entre femmes étaient là, manifestes. Solidarités entre femmes socialistes et celles des mouvements historiques de libération des femmes. Un amphithéâtre plein. Des tables rondes riches de débats. Une liberté de ton et une diversité qui prouvent que le Parti socialiste a quelque chose à dire aux femmes dans la campagne des européennes.
Cinq directives ont été adoptées en Europe pour l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. Quatorze ans après la première directive, il s'agissait de faire le point.
Elena Marinucci, secrétaire d'Etat à la Santé (Italie), Carlotta Bustello, secrétaire d'Etat à la Condition féminine (Espagne), Alzira Lemos, représentant la secrétaire d'Etat à la Condition féminine du Portugal, ont dit à la tribune que la loi Roudy de 1983 servait encore aujourd'hui de modèle en Europe : l'Italie s'en inspire pour élaborer sa prochaine loi en matière d'égalité professionnelle.
Les femmes sont aujourd'hui, dans le monde, la cible principale des intégrismes.
A la tribune, se sont retrouvées une représentante des femmes iraniennes (association Eveil) et des organisations américaines pour le droit à l'IVG (National organization of women). Le tableau des fanatismes fut brossé avec force par Sami Naïr. C'est pourquoi le féminisme est porteur des valeurs humanistes les plus hautes.
Conscientes du chemin qui reste à faire sur le plan de la représentation politique, les femmes ont noté avec plaisir la déclaration de Pierre Mauroy, Premier secrétaire du PS : "Ce que je propose aujourd'hui, c'est de modifier, lors de notre prochain congrès, nos statuts afin de porter à 30% le quota des femmes", et d'ajouter : "le PS s'honorerait à avoir plus de 30% de femmes au comité directeur."
En tant que secrétaire générale, nouvellement désignée, du Conseil de l'Europe, Catherine Lalumière a exprimé son ferme engagement à mener son action dans les directions évoquées par le colloque.

INTERVIEW DE JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

"Il n'est pas de pays libre sans défense moderne et crédible"



Quels efforts financiers la nation doit-elle consentir pour son indépendance ? Quelle armée pour sa défense ? Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense, répond à ces questions d'actualité.

Les crédits accordés à la Défense nationale ont fait l'objet d'un débat entre le Premier ministre et vous-même, que le président de la République a récemment tranché. Comment analysez-vous cet arbitrage ?

Cet arbitrage établit un équilibre entre plusieurs exigences : notre défense, ses industries, le rang de la France dans le monde. Il tient compte aussi des impératifs économiques et budgétaires qui résultent des priorités présidentielles et des exigences de l'harmonisation fiscale européenne et de la tenue du franc. Ainsi, le ministère de la Défense participe-t-il, comme tous les autres ministères, à l'effort de rigueur.



▲ *"Nos armées gardent leurs missions diversifiées".*

Notre politique de défense garde ses objectifs ambitieux : préserver l'indépendance et l'identité de la France, contribuer à l'équilibre de l'Europe et à la défense de la paix dans le monde, protéger nos départements et territoires d'outre-mer, nos ressortissants à l'étranger et la liberté de nos approvisionnements, remplir nos engagements internationaux qui tendent, partout en Europe et dans le monde, à la préservation de la stabilité et de la paix, condition du développement. Nos armées gardent leurs missions diversifiées : le maintien de la crédibilité de notre dissuasion ; la défense du territoire ; la capacité de notre corps de manœuvre de contribuer à la constitution d'un futur môle de défense en Europe ; une capacité de projection de nos forces dans le monde. La dissuasion nucléaire reste au cœur de notre défense ; elle conserve la priorité dans l'affectation des ressources. Aucune de ses composantes, stratégiques comme préstratégiques, n'est mise en cause.

La priorité est donnée au long terme. Les économies porteront sur des programmes intérimaires ou la modernisation d'armements anciens dont le calendrier sera revu. Chacun peut comprendre qu'une défense solide ne va pas sans économie saine. Mais chacun doit savoir qu'il n'est pas de pays libre et souverain sans un outil de défense moderne et crédible.

Que pensez-vous des récentes déclarations de Giscard d'Estaing sur l'armée de métier ?

Valéry Giscard d'Estaing a réalisé un beau coup médiatique et électoraliste en proposant la suppression du service militaire, mais un mauvais coup pour la défense de la France. Quand l'amour des sondages l'emporte sur l'amour du bien public, c'est que quelque chose ne va plus dans la République.

L'armée de métier ne serait pas une bonne chose. Pour trois raisons.

• Ce ne serait pas une bonne chose pour le pays, parce que le pays a besoin d'une défense qui recueille l'adhésion populaire, dans laquelle tous les citoyens se sentent impliqués. Surtout, à l'heure de la dissuasion, il faut que les citoyens assument collectivement l'indépendance du pays et la conscience qu'il a de lui-même.

• Ce ne serait pas une bonne chose pour les jeunes qui perdraient une occasion exceptionnelle de se rencontrer et d'œuvrer à la défense de notre indépendance, c'est-à-dire de notre liberté. Venant de toutes origines sociales et géographiques, ils apprennent ainsi à se mieux connaître dans ce creuset de l'unité nationale qu'est le service militaire. Comme l'école publique, celui-ci est un des ingrédients de l'unité nationale, au service des valeurs collectives qui fondent la République.

• L'armée de métier ne serait pas une bonne chose, enfin, pour l'armée qui n'a pas d'intérêt à se replier sur elle-même à l'écart de la société civile et particulièrement de la jeunesse. J'ajoute que l'armée de métier coûte cher, ainsi que le montre l'exemple de la Grande-Bretagne, qui consacre 60% de son budget militaire aux dépenses de personnel (contre 46% en France). Bref, c'est une mauvaise idée, tout simplement parce qu'elle ne serait pas praticable : où trouver les 20 milliards de francs que cela supposerait, pour un résultat d'ailleurs aléatoire ? Toutes ces raisons militent fortement en faveur du principe de la conscription universelle.

Cela étant, le service national doit être moderne : il faut diversifier ses formes civiles, dans la police nationale et la sécurité civile notamment, enrichir et mieux valider la formation acquise, porter plus d'attention à l'insertion professionnelle au moment de la libération ; améliorer encore les conditions de vie des appelés. J'attends sur tout cela les propositions de Guy-Michel Chauveau, que le Premier ministre a placé en mission auprès de moi sur ce dossier.

Autant je conviens qu'il faut du temps pour former les spécialistes dont une armée de haute technologie a besoin, autant je reste persuadé que la meilleure ressource dont on puisse disposer en masse pour nos armées reste celle que fournissent les appelés du contingent. L'expérience montre qu'ils n'ont rien à envier en qualité, bien au contraire, aux armées de métier. Le ministre anglais me disait récemment que la suppression du service militaire en Grande-Bretagne avait peut-être été une bonne chose pour l'armée britannique, dont c'est au demeurant la tradition, mais pas pour la nation anglaise. Peut-il y avoir une réforme qui soit bonne pour l'armée et mauvaise pour la nation ?

Propos recueillis par
Ghislaine Toutain

Collection Jean-Jaurès



BARINGOU.

REORGANISATION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

De la présidence unique à la présidence commune

Le dossier audiovisuel a révélé quelques divergences parmi les socialistes. Alors qu'un projet de loi relatif à une présidence commune Antenne 2-FR3 est présenté à l'Assemblée le 12 juin, Bernard Schreiner, député des Yvelines, rapporteur, fait le point des réflexions socialistes.

"Vendredi". Certains députés socialistes ont fait part de leur scepticisme sur l'éventualité d'une présidence unique. Le projet de loi présenté par Catherine Tasca fait-il désormais l'unanimité ?

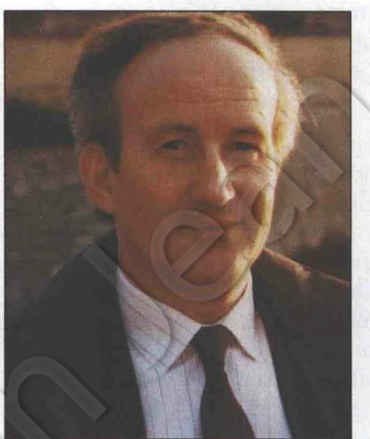

Bernard Schreiner. La procédure parlementaire utilisée a été exemplaire : elle a permis de discuter d'une idée du gouvernement, non encore exprimée en projet de loi, dans le cadre d'un débat d'orientation avec l'ensemble des parlementaires. Cette technique a rendu possible le compromis.

Dès le départ, nous étions d'accord avec le gouvernement sur la nécessité de parvenir à une meilleure complémentarité entre Antenne 2 et FR3, tant pour la programmation que pour les outils dont disposent les deux chaînes : régie publicitaire, achats de droits, présence à l'extérieur. D'accord sur l'objectif, nous redoutions deux dangers. Celui d'une fusion entre Antenne 2 et FR3 qui brouillerait leurs identités respectives. Celui de voir le président unique privilégier Antenne 2, chaîne médiatique par excellence, au détriment de FR3, considérée à tort comme l'un des boulets du secteur public. Après discussion, nous avons obtenu des garanties précisées dans l'exposé des motifs.

• Il ne s'agit plus d'une présidence unique mais commune. Ce n'est pas un problème de sémantique. Le terme "commune" indique le maintien de plusieurs identités : Antenne 2 et FR3 sont deux chaînes grand public. L'une est plus généraliste (généraliste de qualité), l'autre, FR3, est plus détachée de l'audimat et joue la différence en diffusant par exemple davantage de documentaires... Mais les deux chaînes doivent garder leurs structures, leurs ressources, leurs personnels.

•En second lieu, nous voulions accroître le poids des directeurs généraux. Pour ce faire, le directeur général sera mandataire social de la société dont il est issu, il sera nommé par le conseil d'administration de la chaîne sur proposition du président commun (actuellement les directeurs généraux sont nommés uniquement par le président). Cela augmentera le poids des conseils d'administration qui sont aujourd'hui de simples chambres d'enregistrement.

•Troisième acquis : les contrats d'objectifs définis lors de la fondation du CSA sont réaffirmés, notamment au plan régional. Afin de remplir ces contrats dans les délais fixés, chaque société devra mobiliser responsables et personnels sur des options précises. Tout cela va contribuer à remuscler le secteur public. Nous n'aurons donc pas d'états d'âme sur le projet du gouvernement.

Plusieurs thèses s'affrontent au sein du groupe socialiste quant au financement du secteur public. Comment rapprocher les points de vue ?

Nous avons mis en place un groupe de travail qui examinera les différentes positions au cours des mois à venir. Certains d'entre nous souhaiteraient voir disparaître les ressources publicitaires dans le secteur public et les remplacer par une taxe sur la publicité du secteur privé, afin d'éviter la course à l'audience qui induit une programmation insatisfaisante pour les téléspectateurs. D'autres députés, dont je suis, pensent que la publicité est l'arbre qui cache la forêt. La diffusion de spots publicitaires, certains sont de très bonne qualité, n'est pas incompatible avec la mission d'une chaîne comme Antenne 2. De plus, je ne vois pas la faisabilité économique d'une telle taxe. La presse écrite, parfois subventionnée par le gouvernement, ne l'acceptera jamais. A contrario, je pense que l'on pourrait aboutir à des effets pervers sur les télévisions privées : développement du sponsoring, multiplication de pratiques douteuses, de publicités dissimulées visant à éviter le paiement de la taxe. En revanche, il faut tendre à ce que le poids de la publicité ne soit pas déterminant dans le secteur public (60% des ressources d'Antenne 2 actuellement). Il faut un équilibre (50/50) entre l'argent du secteur public issu de la redevance, ou des dotations de l'Etat, et les ressources publicitaires.

Il est normal que nous en parlions sérieusement jusqu'à la discussion du budget à l'automne. Nous n'excluons aucune solution mais l'évolution des ressources du secteur public devra être progressive, sous peine de conduire ce secteur à la catastrophe.

Propos recueillis par Maryline Trassard

Jumelages de sections PS-SPD

Entre sections locales du PS et du SPD existent des jumelages, témoins de la qualité des liens qui unissent nos deux partis.
Afin de promouvoir ces contacts, nous aimerions, dans un premier temps, recenser les expériences déjà réalisées, ainsi que les demandes émanant de sections intéressées. Nous pourrions alors mettre en place, en relation avec nos camarades allemands, une bourse d'échanges permettant de vous aider dans vos démarches.
Si vous avez déjà des partenaires en RFA, ou si vous êtes désireux d'en avoir, merci de bien vouloir nous le faire savoir en vous adressant à :

Joël Bianco
secrétariat international
10, rue de Solferino
75333 Paris
Cedex 07
Tél : (1) 45 56 77 00

Formation et vidéo

Deux cassettes vidéo viennent de paraître :
• "Le Parti socialiste héritier de l'avenir". Le socialisme de ses origines au PS. Plus particulièrement destinée aux nouveaux adhérents.
• "Quelle Europe ?" Avec des historiens, des élus et des responsables.

BON DE COMMANDE

"Le Parti socialiste héritier de l'avenir" ...ex. x 250 F =.....F
"Quelle Europe ?" ...ex. x 250 F =.....F
Total .....F

A adresser au secrétariat national à la Formation, 10, rue de Solferino 75007 Paris

Une étape capitale des accords de Matignon

Renforcer le dialogue et réduire les inégalités en Nouvelle-Calédonie. Telle est la politique du gouvernement. Les élections du 11 juin sont un nouveau pas en ce sens.

"Priorité aux élections provinciales". En succédant, le 20 mai, à Jean-Marie Tjibaou à la tête de l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS, François Burck a confirmé qu'il entendait maintenir le cap. Les indépendantistes continuent à s'impliquer dans les accords de Matignon, qui prévoient notamment une échéance importante pour l'avenir politique et économique du territoire : les élections provinciales du 11 juin.

L'enjeu de ce scrutin est de taille. Il devrait permettre la mise en place d'une large décentralisation. Le territoire est divisé en trois provinces, qui seront gérées par des assemblées élues le 11 juin et par leur président, exécutif de la province et chef de l'administration. Leurs ressources financières seront assurées par un transfert des quatre-cinquièmes des dépenses de fonctionnement du budget du territoire et des dotations de l'Etat.

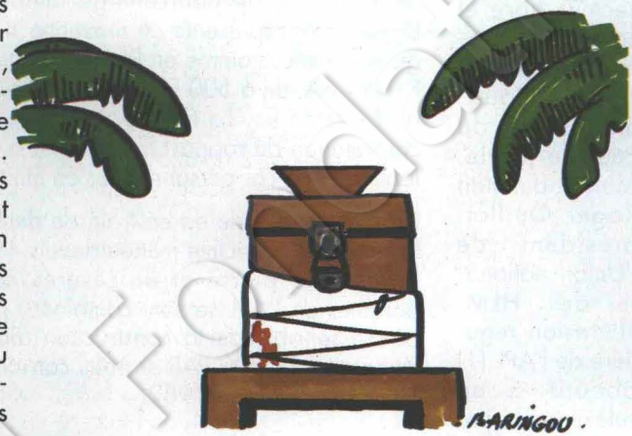

Le Congrès administrera l'île, avec le délégué du gouvernement qui en assure l'exécutif, assisté d'un comité consultatif. L'Etat conserve les compétences de souveraineté et d'arbitrage. Des contrats de développement entre l'Etat et les provinces doivent permettre de mettre en œuvre une politique de développement économique, social et culturel. Ils concernent notamment la formation, le rééquilibrage économique, le désenclavement, l'amélioration de la situation sanitaire, du logement et de la protection sociale, la valorisation des héritages culturels et la participation de toutes les ethnies aux activités productives.

Bref, à travers l'instauration de nouvelles institutions, c'est une meilleure cohabitation entre les communautés et un développement économique moins inégal qui sont recherchés.

Travailler ensemble

Le résultat des élections provinciales est très incertain. La région Nord devrait revenir au FLNKS, et celle du Sud au RPCR. Dans les îles, le rapport de force politique est très serré. Il est encore impossible de dire de quel côté basculera cette région. Au total, c'est un congrès très équilibré qui devrait sortir des urnes le 11 juin. "Ce serait une bonne chose", estime-t-on au ministère des DOM-TOM. "Cela obligerait Canaques et Caldoches à travailler ensemble."

La campagne électorale s'est déroulée dans le calme. Seule ombre au tableau : les menaces du FULK, farouchement opposé aux accords de Matignon, adepte de l'action violente, mais qui a annoncé qu'il ne s'attaquerait "qu'aux biens et non aux personnes." Les autorités restent donc vigilantes à l'approche du scrutin. Reste que, de l'avis des observateurs sur place, ces élections devraient susciter une bonne participation de la population.

Sérénité

Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, est revenu assez confiant du voyage qu'il a effectué en Nouvelle-Calédonie en fin de semaine dernière. A l'exception des extrémistes du FULK et du Front national, il a eu des discussions avec des responsables de toutes les organisations politiques, sociales, économiques et religieuses du territoire. Soit près de 25 entretiens... "La tonalité générale de ces discussions a été d'une grande sérénité", affirme-t-on au ministère des DOM-TOM. "Tous nos interlocuteurs sont décidés à continuer à appliquer les accords de Matignon et à en assurer le suivi, y compris ceux qui n'ont pas participé à leur signature."

C'est pourquoi Louis Le Pensec a annoncé deux mesures. Le Comité national du suivi des accords de Matignon se réunira le 26 juin à Paris, sous la présidence de Michel Rocard. Il sera composé à parité de représentants du FLNKS et du RPCR, fera le bilan d'un an d'administration directe et tracera quelques perspectives. Enfin, il permettra à la nouvelle direction du FLNKS de nouer des liens avec le RPCR. Car François Burck et Jacques Lafleur ne se connaissent pas.

Dans le but de tenir compte d'une demande d'ouverture, d'élargissement et d'implication des forces politiques, sociales, culturelles et coutumières, une conférence trimestrielle réunissant le plus grand nombre d'acteurs de la vie calédonienne, qui n'ont pas forcément signé les accords de Matignon mais en acceptent la logique, sera mise en place. Elle constituera une force de proposition et d'analyse. Après le double assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwené Yeiwené, le gouvernement travaille à renforcer le dialogue en Nouvelle-Calédonie. Les élections provinciales devraient marquer une étape décisive de cette politique.

Jean-Pierre Bedeï

Il était une fois une petite école...

Il était une fois une petite école primaire à Paris. Comme une école de village. Cinq classes seulement, une par niveau, et une centaine d'enfants. Plus incroyable encore, elle se trouvait boulevard du Montparnasse, à quelques pas de la Coupole et du carrefour Vavin, dans un immeuble classé et peuplé de souvenirs.

Enfants et enseignants y étaient heureux : c'était de surcroît une école expérimentale avec enseignement de langues vivantes, de nombreuses activités complémentaires que les parents étaient décidés d'enrichir par un projet pédagogique à la fois ambitieux et réaliste (enseignement bilingue dès le CP, informatique, beaux-arts, rythmes scolaires, etc...)

Il faut en parler au passé car la trop belle petite école va fermer. Les effectifs décroissent dans ce quartier dépeuplé par les loyers galopants. D'autant que les inscriptions nouvelles ont été dissuadées. Les parents n'ont pas été informés, encore moins consultés. Tous les enfants devraient être regroupés dans l'école voisine de la rue Delambre, dont on sait pourtant qu'elle sera trop petite pour les accueillir tous. On supprimera les salles spécialisées, on entassera, on jouera sur les temps de récréation, et on fermera la petite école.

Et la qualité de l'enseignement ? Y trouve-t-elle son compte, demandent les associations de parents.



LOGEMENT SOCIAL :

Le mouvement HLM

- Depuis leur fondation, les organismes HLM ont financé ou construit 3,2 millions de logements locatifs ; 1,3 million de logements en accession à la propriété.
- Ils gèrent 1,1 million de prêts accordés à des particuliers pour la construction ou l'amélioration de leur résidence principale.
- Aujourd'hui, en France, près d'une personne sur quatre est logée grâce à eux.
- 77% des locataires sont ouvriers, employés ou retraités (contre 62% dans la population française).

"Il y a beaucoup trop d'exclus par le logement" a affirmé samedi François Mitterrand en clôture du 50e congrès du mouvement HLM. C'est en ce domaine que réside "l'une des plus cruelles inégalités qui séparent les Français". L'heure des grandes décisions va bientôt sonner.

C'était il y a un siècle. On commémorait le centenaire de la Révolution et des hommes fondaient le mouvement de l'habitat social. L'histoire était au rendez-vous de ce 50e congrès des HLM, avec sa capacité centenaire d'innovation et son refus de voir l'habitat participer à l'accroissement des inégalités.

L'actualité aussi était au rendez-vous. Le logement, et surtout le logement social, est en crise. Il vient de faire l'objet de différents rapports, dont celui d'une commission mise en place par le gouvernement et présidée par Jean-Michel Bloch-Lainé. Le Parlement a adopté en première lecture une loi modifiant certaines dispositions de la loi Méhaignerie sur les rapports locatifs. Le groupe socialiste vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une dizaine de propositions sur le financement du logement social.

Les plus pauvres exclus des HLM

Histoire et actualité mêlées, le cocktail pouvait être explosif en cette année du bicentenaire ; il a été studieux, à la mesure des enjeux et de leurs conséquences. Le loyer moyen d'une HLM est inférieur de 40% à son équivalent du secteur libre et son accroissement a été inférieur à l'augmentation du coût de la vie. Mais, admettait Roger Quillot, président de l'Union nationale des HLM, "l'érosion régulière de l'APL (1) aboutit à un relèvement sensible de l'effort des ménages, y compris les plus modestes. De là des réactions fort compréhensibles qui se sont fait jour lors des élections municipales où, pour la première fois de mémoire d'élu, le problème a été publiquement évoqué".



Les plus pauvres sont exclus de fait des HLM comme le montrent les premières données chiffrées concernant les titulaires du RMI. Selon Louis Besson, ministre délégué chargé du Logement, "44% des personnes concernées en Ile-de-France sont contraintes à ce qu'on appelle pudiquement l'hébergement à titre gratuit, et 42% des locataires ne bénéficient d'aucune aide". Seraient-ils logés en HLM, comme le souhaite le gouvernement, ces exclus devraient souvent faire face à des conditions de logement dégradées, l'entretien du parc demeurant dramatiquement insuffisant, inférieur de 56% à ce qu'il devrait être ! Vendredi, a été signé un accord-cadre, prévoyant la réhabilitation de 200.000 logements par an, soit le doublement du rythme actuel.

110 milliards d'aides publiques

Les HLM ne sont que l'un des éléments d'une politique globale d'aide au logement social qui, réformée en 1977, a subi de plein fouet les conséquences de la crise et de la lutte contre l'inflation puisqu'elle était fondée sur la continuation de la hausse du pouvoir d'achat des ménages. Bien des familles modestes, ayant accédé imprudemment à la propriété, ont sombré, coincées entre des remboursements de PAP (2) sans cesse croissants et un laminage de leur pouvoir d'achat, voire le chômage.

Pourtant, l'ensemble des aides publiques consacrées au logement représentent 110,6 milliards de francs, 1,97% du produit intérieur brut. Si l'on prend en compte les recettes fiscales générées par le logement (TVA et droits de mutation), le pourcentage tombe à 1,7% du PIB. L'aide nette représente en moyenne 4 000 F par ménage, en France comme en RFA, alors qu'elle est de 6 000 F aux USA, de 6 500 F en Grande-Bretagne, de 9 500 F au Danemark... La France en queue de peloton. Cette constatation du rapport Bloch-Lainé a fait figure de véritable bombe car personne ne s'en était aperçu...

De plus, cette aide est en train de diminuer à la suite de la politique restrictive menée depuis 1983. La décrue de l'aide à la pierre et de sévères économies sur les barèmes de l'APL se sont combinées pour entraîner une baisse sensible de la construction aidée : en 1988 on comptait 127 000 PAP et prêts conventionnés avec APL, contre 234 000 en 1982.

Simplifier et renforcer l'APL

Cette "maîtrise retrouvée" du processus est une chance historique car elle donne le temps d'entreprendre des réformes réfléchies sans être contraints à des mesures d'urgence. Une grande refonte des aides, comme en 1977, ne semble pas nécessaire ; en revanche il serait judicieux de les répartir différemment. A cet égard existe un véritable consensus.

L'APL (l'aide à la personne) doit rester "le socle des aides" : elle est plus juste et augmente quand les revenus baissent. Elle doit être simplifiée, rendue plus transparente, et accompagner de façon plus souple les évolutions familiales. Mais l'aide à la pierre doit devenir l'outil d'une plus grande sélectivité car l'Etat n'a pas à soutenir

UNE ABSOLUE PRIORITE



n'importe quoi ni à aider n'importe qui. Il faut donc retrouver la légitimité sociale de l'aide à l'investissement et mieux utiliser le parc de logements existants, en accordant des prêts pour l'achat de logements anciens sans travaux et en allégeant les droits de mutation. Tout le monde s'accorde encore pour bannir à l'avenir la progressivité des remboursements de prêts dans le temps et reconnaître la nécessité d'une épargne préalable pour les candidats à l'accession. A partir de là, les avis divergent.

La commission Bloch-Lainé propose "d'encadrer l'aide personnelle par une prime permettant de mieux maîtriser l'allocation de ressources". La prime moyenne pourrait être de l'ordre de 40 000 F et serait réservée aux accédants dont le revenu est inférieur à certain plafond (trois fois le SMIC) et qui renonceraient au crédit d'impôt. Contingentée, elle permettrait une véritable programmation des investissements sur le territoire car elle serait accordée en fonction de la situation du marché local du logement. Comme son octroi conditionnerait l'ouverture du droit à l'APL, le nombre de celles-ci serait également contingenté. Le groupe socialiste propose pour sa part d'autres solutions (voir ci-contre l'interview de Jacques Guyard).

Tous se retrouvent sur la priorité à accorder au logement des plus défavorisés, ne serait-ce qu'en leur ouvrant le droit aux aides : un pas a déjà été franchi en l'accordant aux titulaires du RMI. Il vaudrait mieux également prévenir que guérir et mettre en place des compléments locaux d'aide, par exemple pour le paiement des charges, plutôt que d'accorder des secours après la catastrophe. Théoriquement, c'est le secteur HLM qui devrait accueillir ce type de population. En fait, elle trouve souvent refuge dans les immeubles délabrés des centres villes. Faut-il les réhabiliter partiellement en les dotant des éléments essentiels de confort comme le propose la commission Bloch-Lainé ? Ou accorder le droit de préemption à l'Etat, quitte à les faire gérer ensuite par un organisme HLM avec un minimum de travaux, comme le demandent les socialistes ? Des décisions s'imposent : elles devraient être prises à partir de l'automne.

Monique Grima

(1) APL : Aide personnalisée au logement
(2) PAP : Prêt pour l'accession à la propriété

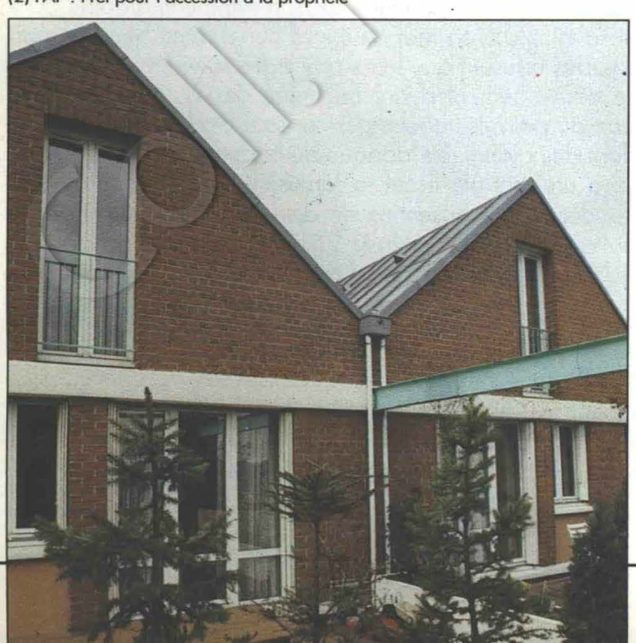



INTERVIEW : *Jacques Guyard*

député de l'Essonne

Les propositions PS pour financer le logement social.

"Vendredi" - Le groupe socialiste a déposé une série de propositions concernant le logement social sur le bureau de l'Assemblée nationale juste après avoir été à l'origine de la révision de la loi Méhaignerie sur les rapports locatifs. Pourquoi ce tir groupé ?

Jacques Guyard. Il y a des degrés d'urgence. La révision de la loi Méhaignerie était indispensable. Globalement, la hausse des loyers se limitait à 8% mais le prix de vente des logements a doublé en cinq ans. Si on laissait aller les choses, les loyers suivraient mécaniquement par le seul jeu du marché.
Un coup d'arrêt était d'autant plus nécessaire que le secteur privé accueille aussi beaucoup de gens à revenus petits et moyens qui relèveraient aussi bien du secteur social que du secteur privé. Si on laissait déraper les loyers du secteur privé, on aurait un report massif sur le secteur social que celui-ci n'est pas en mesure d'assumer.
La révision de la loi sur les rapport locatifs n'a de sens que si on y ajoute des mesures concernant le secteur social. D'après le rapport Bloch-Lainé, la charge des aides au logement qui dérapait de plus en plus depuis dix ans va devenir à peu près supportable. Mais il parle des finances de l'Etat, pas des locataires ni des accédants. C'est justement parce que l'Etat n'est pas menacé d'un dérapage dramatique que l'on peut se préoccuper de mieux orienter l'ensemble de ces aides pour que la situation des locataires ou des accédants devienne vivable. Elle ne l'est pas aujourd'hui. Un bon tiers des Français est hors d'état d'accéder au logement social neuf. Il existe un parc ancien qui n'est pas encore très cher mais qui, petit à petit, rattrape le niveau bas des logements neufs. Or, l'accession sociale se raréfie : 30 000 à peu près cette année. C'est un chiffre très faible. Donc les gens se retournent vers le locatif ou vers le secteur privé.
D'où le rapport dont m'a chargé l'Assemblée nationale et la deuxième vague de mesures que nous proposons pour essayer de dessiner un ensemble cohérent : cohérent avec la loi que nous venons d'adopter en première lecture et cohérent avec les besoins du secteur du logement.

Quelles mesures proposez-vous ?

En mesure d'urgence, il faut sauvegarder le logement privé bon marché dans les grandes villes. Il est souvent moins cher que le logement social, mais il disparaît à toute allure. Il doit être repris par une collectivité locale. Actuellement, le droit de préemption appartient aux communes. Elles n'en usent pas, soit pour des raisons politiques comme à Paris et dans les Hauts-de-Seine, soit faute de moyens financiers.
Rétablissons pour l'Etat le droit de préemption sur les immeubles anciens et privés, à condition d'en confier ensuite la gestion à une société HLM avec un minimum de travaux, permettant des loyers inférieurs aux HLM neuves.

Vous allez vous mettre tous les maires à dos !

Ce sont des prérogatives qu'ils n'exercent pas ! L'application uniforme de la loi partout, ne tient pas. L'Ile-de-France exige une application particulière de la législation. C'est l'équivalent de la clause de sauvegarde que nous avons votée pour les loyers.

Et l'accession sociale proprement dite ?

Il faut relancer les PAP qui sont en train de mourir. Actuellement, il existe deux ressources pour la construction de logements.
La première est le livret A pour le locatif social. On est en train de le dévoyer en l'utilisant pour financer le locatif intermédiaire, c'est-à-dire des loyers de 5/6 000 F par mois. Il faut en réserver la totalité au locatif social, et prendre des mesures pour que le livret A reste attractif.
Actuellement, le financement de l'accession sociale à la propriété s'appuie largement sur des emprunts obligataires avec bonification de l'Etat. C'est absurde, car il existe une ressource massive affectée à la construction qui est celle des plans d'épargne-logement. Un tiers des Français en ont un, soit 450 milliards d'encours que les banques rémunèrent à 6%. En fait peu de gens empruntent à la fin d'un plan : les banques prêtent 160 milliards et il leur en reste 300 dont elles se servent pour financer des prêts conventionnés destinés aux classes moyennes ou supérieures. Puisque l'Etat crée l'intérêt de la formule en versant une prime, il serait légitime qu'il oblige les banques à affecter une partie du dépôt disponible, un tiers à peu près, aux PAP. On permettrait ainsi que le système des PAP se réapprovisionne en permanence et l'on pourrait revenir au rythme des PAP d'il y a deux ou trois ans.

La commission Bloch-Lainé suggère de modifier la formule des PAP par le versement d'une prime qui permettrait une meilleure affectation des aides. Qu'en pensez-vous ?

Je n'y crois pas. Le mécanisme va aller dans tous les sens et il ne relancera pas l'accession sociale. Celle-ci repose sur des taux d'intérêt meilleur marché et sur des mesures techniques comme la garantie du montant de la mensualité : énormément de gens ont été traumatisés par les prêts progressifs. Il vaut mieux, le cas échéant, allonger la durée du remboursement mais garantir la stabilité des mensualités.

Propos recueillis par M.G.

Fonds Fondation Jean Jaurès

ARGENTINE

PILLAGES A BUENOS-AIRES

Alfonsin ne veut pas rester et Menem ne veut pas venir

L'Argentine sort d'une semaine folle. Plusieurs centaines de commerces ont été pillés. Les rumeurs les plus fantaisistes enfièvrent l'atmosphère. Le tout dans un pays entre deux eaux.

Vainqueur le 14 mai le futur président doit attendre le 10 décembre pour entrer à la "Casa rosada" (l'Elysée argentin). La situation sociale, l'inflation galopante, la dette, poussent le chef de l'Etat, le radical Raul Alfonsin, à une passation de pouvoir anticipée. Mais le péroniste Carlos Menem, son successeur, a choisi de se hâter lentement. On le comprend.

Germinal

Le 26 mai, devant le palais présidentiel, une colonne de femmes armées de casseroles manifestent en scandant, "ça y est, ça y est, la faim est parmi nous". A Montsou, il y a cent ans, les femmes de mineurs décrites par Zola exigeaient, "du pain, du pain, du pain". Elles défoncèrent la boutique de leur voisin, l'épicier Maigrat, qui mourut peu avant l'arrivée des gendarmes à cheval. L'Argentine, les faubourgs délaissés de ses villes, ont vécu huit jours à la Zola. Tout a commencé dans la nuit du 28 au 29 mai. Rosario, un million d'habitants, avec, au nord, les clubs de polo, les belles villas entourées de gazon, et, au sud, les "villas miserias", les bidonvilles argentin. Rosario a lancé le mouvement. A 19 heures et pendant quelques jours, selon un scénario qui se répètera à Buenos-Aires, à Tucuman, à Mendoza, des femmes, des enfants, des voisins, font le siège de leur épicier ou de leur supermarché. Plusieurs dizaines sont pris d'assaut. 100 000 litres de lait, 25 tonnes de viande changent de mains. Les rues sont jonchées de débris, les camions sont attaqués à l'entrée des banlieues. On meurt écrasé sous les sacs de sucre et de farine ou sous les balles des forces de l'ordre. Hébété, un épicier raconte l'événement, reportage diffusé, repassé, sur toutes les chaînes et tous les journaux télévisés. "J'ai 22 ans, deux enfants. Ils m'ont tout pris. Je n'arrive pas à croire que mes propres voisins, mes clients de tous les jours, m'aient dévalisé. Je suis pauvre. J'ai monté mon épicerie tout seul. Maintenant, je n'ai plus que des dettes. Je ne sais pas comment je vais les payer".



A qui la faute ?

Les bruits filent sans contrôle. Ici, on voit la main des "carapintadas", les officiers putschistes ; là, celle de bandes coordonnant les pillages, délinquants ou gauchistes. Les commerçants ne restent pas les bras croisés. Certains ont négocié avec leurs assaillants pour éviter de tout perdre. La plupart s'organisent manu militari. Ils électrifient leurs échoppes, montent sur les toits et sortent pistolets et fusils. Ils tirent une leçon de l'événement. "Si c'est ça la démocratie", s'écrie l'un d'eux, "je préfère 50 000 fois les militaires". Deux journalistes connus, Mariano Grondona et Bernardo Neustadt ont donné un écho national à cet appel. "Les militaires, ont-ils dit sur le petit écran, doivent descendre dans la rue". Les ministres radicaux, les gouverneurs de province, péronistes, et finalement Alfonsin et Menem, ont trouvé les responsables : la direction d'un groupuscule trotskyste, le Parti ouvrier. Les "coupables" ont été arrêtés. La gendarmerie sillonne les rues, l'état de siège est proclamé pour trente jours et les soupes populaires s'organisent. Le calme est revenu. Mais la "murfa" (mauvaise humeur) couve.

Comment pourrait-il en être autrement ? En cinq mois, les œufs ont augmenté de 466%, le pain de 554%. Les salaires n'ont pas suivi. Fin mai, à bout d'expédients, le gouvernement avançait à juin le paiement du treizième mois. La semaine dernière il augmentait le salaire minimum pour le porter à 170 francs par mois. En moyenne la hausse des revenus aura été de 138% de janvier à mai. Et l'inflation continue sur son rythme endiablé : 50% en avril, 70% en mai. Aujourd'hui comme hier, les non salariés refusent que leurs privilèges soient mis en cause. Le gouvernement ayant fait mine de vouloir bloquer le prix du pain, les boulangers se sont croisés les bras pendant deux jours. La fabrique de biscuits Terrabusi, soumise à un contrôle fiscal, a fermé ses portes. Sait-on que les détenteurs argentins de devises fortes ont placé en Suisse et aux Etats-Unis, 35 784 milliards de dollars, 60% de la dette extérieure de leur pays ?

Faute de pouvoir arrêter cette course à l'abîme, il ne reste que le rire ou la dérision. Le nouveau ministre de l'Economie s'appelle Jesus Rodriguez. "Comme Jesus, disent les humoristes locaux, il a 33 ans, il est barbu. Espérons qu'il ne nous invite pas à partager le pain et le vin de la cène ("la ultima cena") !"

Jean-Jacques Kourliandsky

Iran
La succession de Khomeiny

Après la mort de l'imam Khomeiny, l'incertitude la plus totale règne sur l'avenir de l'Iran. Ali Khamenei, le chef de l'Etat, a été désigné immédiatement pour succéder au "Guide de la révolution islamique". Mais ce choix est-il définitif ? Hachemi Rafsandjani, le président du Parlement, et Ahmed Khomeiny, le fils de l'imam, pourraient venir brouiller les cartes en se livrant à une guerre de succession. Une réforme de la constitution iranienne et les luttes de factions au sein du pouvoir devraient modifier la nouvelle donne. Quant à l'opposition, elle paraît trop divisée pour profiter à court terme de la situation. C'est pourquoi les pays étrangers affichent la prudence et restent dans l'expectative depuis la mort de Khomeiny. Pour le Parti socialiste, Pierre Guidoni déclare : "Nous observons la situation. Il est clair que la succession ne sera pas facile. On peut s'attendre à de nouveaux soubresauts. Le seul espoir que l'on peut formuler est que, petit à petit, l'Iran se réinsère dans la communauté des nations avec lesquelles on peut nouer des relations normales."

L'EXPLOSION DE PEKIN

La Chine échappera-t-elle au chaos ?



Où va la Chine aujourd'hui ? L'engrenage inexorable des événements depuis la proclamation de la loi martiale s'est poursuivi.

Annonce d'une purge politique au sommet en préparation contre une "très, très petite poignée" de réformateurs accusés d'avoir participé au mouvement populaire pour la démocratie ; entrée dramatique de l'armée au cœur de Pékin contre les manifestants. A l'heure où nous écrivons, les combats de rue continuent. Combats inégaux, puisque l'immense majorité des armes reste aux mains des 27e et 39e régiments chargés d'appliquer la loi martiale. Sans doute des milliers de morts dans la population civile, un état d'insurrection larvé ou ouvert dans plusieurs villes de province, qui sont, chacune, de la taille de capitales européennes : l'explosion chinoise vient de dépasser en intensité, sinon en nombre de victimes, tous les événements survenus depuis 1949, y compris la Révolution culturelle.

Le mitraillage de la population ; le déchaînement, particulièrement net le dimanche 5 juin, des soldats parvenus dans Pékin ; l'invraisemblance de la déclaration gouvernementale du lundi 6 juin mettant en cause pêle-mêle des "traîtres à la solde de gouvernements étrangers" et des partisans de la "Bande des quatre", tout cela suggère une perte de contrôle politique temporaire. Pourtant, progressivement, l'armée semble s'être formée en carré autour des bâtiments symboliques du pouvoir, de la célèbre avenue Changan, et, malheureusement, autour des campus pékinois. Cette prudence nouvelle indique l'énormité de la tâche à accomplir : quadriller une métropole de 9 millions d'habitants dont la population est en état d'insurrection.

Mais une autre raison apparaît pour cette formation en carré, et l'extraordinaire déploiement d'armes lourdes au cœur de la capitale. Il semblait, le mardi 7 juin, qu'un écran ultime était en passe d'être franchi. L'armée chinoise, théoriquement soumise à la commission des Affaires militaires du Parti communiste, mais où les commandants régionaux jouissent d'un grand pouvoir, et où la troupe est avant tout fidèle à ses propres officiers, est en train de se diviser. S'agit-il d'un phénomène propre à Pékin, où le 38e régiment avait déjà, il y a quinze jours, refusé d'appliquer la loi martiale ? Certains indices troublants laissent penser que la division est plus profonde : l'inertie de la grande majorité des 200.000 hommes stationnés autour de Pékin ne serait-elle pas de l'attentisme ? A moins que ces troupes ne soient chargées d'intercepter d'éventuels rebelles montés des provinces ? Le silence total des commandants militaires régionaux depuis quelques jours n'est-il pas le signe d'une très grande prudence ?

L'événement est fondamental. Deux légitimités s'affrontent. Celle, issue de la révolution, des vétérans de Yenan qui coiffent la commission des Affaires militaires du Parti : depuis la fondation du PCC, c'est l'autorité suprême, quoique aucune loi écrite ne l'affirme. Mais celle aussi du comité central du PCC : légalement responsable, selon toutes les constitutions du Parti, il a bénéficié du renforcement de la légalité entrepris depuis 1979. Pourtant, le limogeage de Hu Yaobang en janvier 1987 s'était fait sans son avis, premier accroc à la légalité du Parti. Aujourd'hui, bien que son nom soit vaguement invoqué, il n'a pu être réuni.

Les compagnons de Deng viennent ainsi de rééditer l'opération qui avait permis à Mao de lancer la Révolution culturelle en juin 1966, en tournant le Comité central. L'immense nouveauté, c'est que la cassure de l'appareil politique et peut-être militaire, joue aujourd'hui en phase avec la protestation populaire, et non contre elle.

Ces événements sont tragiques car le potentiel d'une guerre civile existe, et plus encore celui d'un chaos généralisé émiettant l'Etat chinois. Nul ne peut penser que cela se passerait sans répercussions terribles pour les Chinois. En même temps, l'avenir politique de la Chine se joue entre une transition démocratique assurée par les hommes raisonnables de ce Parti communiste - il en existe beaucoup, que les socialistes français connaissent - et le retour temporaire à une dictature militaire.

François Godement

La cassure de l'appareil politique et peut-être militaire. ▶

▼ *Un état d'insurrection larvé ou ouvert.*

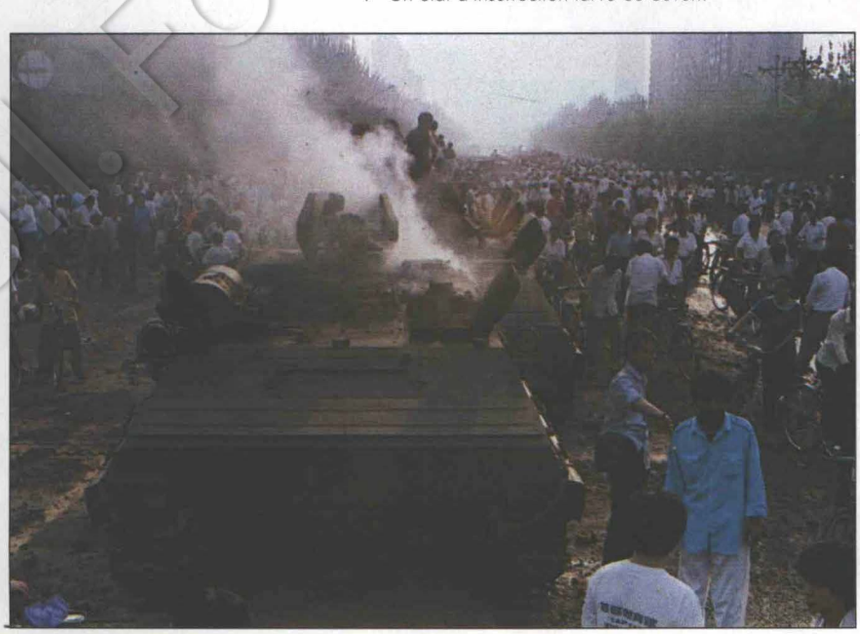

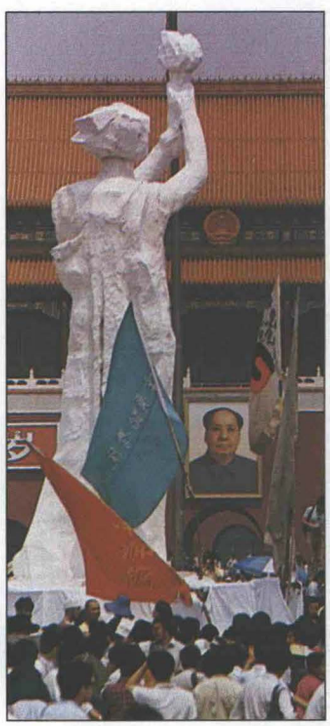

Fonds Jean Jaurès

EDUTEL POUR PARLER DE L'ECOLE

Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Direction de l'Information et de la Communication

36.13+ Edutel

Col. Fondation Jean Piaget

1789 - 1989

Le drapeau tricolore

Né en 1789, le drapeau tricolore a résisté aux régimes successifs pour devenir le symbole de la République française.



L'œuvre de La Fayette

La légende fait naître l'emblème tricolore à la date très précise du 17 juillet 1789 : arrivé à Paris trois jours après la chute de la Bastille, Louis XVI est reçu à l'hôtel de ville par le maire Bailly. En présence de La Fayette, il accepte, en un geste de réconciliation, de placer à son chapeau, à côté de la cocarde blanche, qui est supposée y avoir été fixée, un ruban bleu et rouge, les couleurs de la ville.

En fait, il semble bien que "l'emblème aux trois couleurs" existait depuis quelques jours, en raison du souci de La Fayette, commandant de la Garde nationale, nouvellement fondée, de fournir un signe commun de reconnaissance aux troupes dont il venait de prendre la tête. Ainsi unit-il le blanc de l'uniforme des gardes françaises ralliées à l'insurrection du 14 juillet au bleu et rouge de la milice parisienne. La cocarde qui ornait la coiffure des hommes devint tout naturellement drapeau.

Le symbole de la République

La fête de la Fédération, du 14 juillet 1790, consacre "les trois couleurs" : c'est sous un dais tricolore que la famille royale assista à la cérémonie. C'est sur un tertre ceinturé de porte-drapeaux tricolores que La Fayette vint prêter serment sur l'autel de la patrie. Son image est pourtant encore incertaine : la disposition en bandes qui la composait pouvant être soit horizontale, soit verticale, le rouge et le bleu se trouvant dans ce cas rattachés à la hampe.

La Convention nationale l'officialisa par un décret du 15 février 1794, qui précisait :"le pavillon national sera formé de trois couleurs, disposées en trois bandes égales posées verticalement de manière que le bleu soit attaché à la gauche du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs." Napoléon ne sut pas imposer "l'étendard de couleur verte", mais il remplaça le fer de lance au sommet de la hampe par un aigle de cuivre. La légitimité du drapeau tricolore s'imposait. Le drapeau blanc se heurta au front du refus. Ce dernier se définit comme l'emblème de la contre-révolution dès octobre 1789. On le trouve à la tête de l'insurrection vendéenne et des volontaires de l'armée des princes. Dans l'esprit des Français, il signifia très tôt le retour à l'Ancien Régime. La restauration des Bourbons n'arriva pas à l'imposer. Le drapeau rouge ne le fit pas reculer en 1848 et 1871.

Le drapeau tricolore hantait trop l'imaginaire collectif pour être effacé. Avec le grand épisode commencé en avril 1792, poursuivi en 1870, 1914, 1940, il entre dans les récits, dans l'iconographie, dans les chansons, dans la prose et dans le roman grâce à Béranger, Hugo, Stendhal, Michelet. C'est celui "que l'on plante sur la position arrachée à l'ennemi, que l'on défend, que l'on sauve, que l'on tient dans ses bras, au pied duquel on meurt."

Il est la République française.

Georges Ferré

DEBAT PERMANENT

Congrès idéologique, socialisme de l'an 2.000. Débat d'idées. La société évolue à la vitesse V, le PS est devenu parti de gouvernement, l'Est lorgne vers d'autres modèles. Il faut s'interroger. Comment améliorer nos sociétés ? Quelles sont les limites du pragmatisme ? Peut-on, doit-on faire rêver ? Quels objectifs proposer ?

Cette rubrique peut être un des lieux du débat, car vous êtes tous conviés à y participer. Commençons par la lettre de Joseph Garcia, neuropsychiatre en Allemagne, qui parle d'égalité.

"Depuis longtemps déjà, une idée hante la conscience de beaucoup d'entre nous : il faut faire le point dans le mouvement socialiste, il faut réviser des concepts vieux et chers aux socialistes. Les mots s'usent, ils se vident de leur contenu et en prennent un autre. A une époque où la puissante construction idéologique de Marx et Engels est ébranlée, l'initiative du PS annonçant un débat de fond sur le socialisme revêt un intérêt presque dramatique. Ce bilan ne peut pas être l'œuvre d'un seul. C'est une entreprise collective du PS.

En France, la pensée politique se polarise autour de la dichotomie gauche/droite, probablement en raison d'une tradition qui remonte aux jacobins. Le socialisme français, peu enclin à des dogmatismes marxistes ou autres, a retenu ce leitmotiv gauche/droite.

Je choisis la question de l'égalité et son corrolaire, la classe sociale comme sujet, car la naissance de la classe est antérieure à l'émergence de la dichotomie gauche/droite. Ce surgissement de la classe obéit à des lois psychosociologiques, c'est-à-dire à des lois inhérentes à la nature humaine.

La question est : est-ce que la lutte contre la naissance des classes est un travail de Sisyphe qui recommence à toutes les générations ? Est-ce un travail vain ? La thèse de la société sans classes est-elle dépourvue de fondement ? Le concept de classe unique, c'est-à-dire de l'égalité, est-il compatible avec celui d'organisation ?

La dialectique hégélienne (action-réaction-synthèse) doit être reconsidérée. Une fois que la synthèse est devenue thèse, de cette thèse projetée dans le devenir historique naissent de nouvelles antithèses. C'est une évolution et l'évolution de l'homme continue dans l'évolution de ses formes sociales et politiques. Un exemple : le prolétariat au temps de Marx lutte, entre autres, pour le droit à l'éducation. En réalité, c'est pour le droit à l'éducation de ses enfants qu'il lutte, car à partir d'un certain âge, il est très difficile d'apprendre. Les combattants prolétaires n'ont souvent pas eux-mêmes été en mesure de profiter de ces progrès sociaux. Mais après une génération ou deux, une grande partie des descendants prolétaires est devenue propriétaire de la plus inexpropriable de toutes les propriétés : la formation professionnelle qui leur garantit l'emploi. Cet acquis exige des années et une infrastructure sociale très développée.

La société actuelle se composerait donc de deux classes. D'une part la classe des propriétaires composée des détenteurs de la terre, des institutions et des entreprises -composantes classiques- et aussi des propriétaires d'emplois, de par leur formation très liés aux institutions et aux entreprises. Ces propriétaires d'emplois ne sont plus des prolétaires au sens propre, car ils ne sont plus la force de leurs bras, comme aurait dit Marx, mais des travailleurs à qualification très élevée, ce qui leur garantit une vie... bourgeoise. D'autre part, il est une autre classe, les vrais "damnés de la terre" de notre pays, qui fournissaient la main-d'œuvre pour des emplois simples au temps de Marx, et qui, maintenant, à cause de transformations industrielles, se voient condamnés au chômage perpétuel. Ils sont les "même-pas-prolétaires".

Il ne s'agit pas du chômage occasionnel ou fonctionnel. Le fléau de la société moderne est un chômage structurel. La discussion de fond devra analyser les causes de cette situation et revendiquer des mesures à l'échelle mondiale pour trouver une occupation pour les faibles d'aujourd'hui qui ont faim, qui ont perdu l'espoir de trouver un travail et qui, eux, ne veulent pas constituer de classe sociale. La classe sociale naît toujours d'en haut. C'est un moyen pour organiser une grande population, utilisé par quelques-uns pour conserver une position privilégiée vis-à-vis de la grande masse.

Considérant une grande masse d'êtres humains qui doivent vivre ensemble pour subsister, des classes naissent dès que leur nombre est devenu tellement grand que le contact individuel entre eux n'est plus possible. Partant de la nécessité sociale de s'organiser pour survivre, une classe naît quand un groupe s'empare des points névralgiques d'organisation. Mais les critères d'organisation changent au cours des siècles. Ils se rationalisent, jusqu'à obtenir une organisation efficace qui n'est plus l'apanage de quelques-uns, mais qui est au service du peuple. L'évolution de ces formes n'est pas encore achevée quoique de grands progrès aient été réalisés. Doit-on, peut-on passer de la révolution permanente à la réforme permanente ?

Qu'est-ce qui pourra être changé, qu'est-ce qui ne pourra pas l'être ? L'Etat, le travail, le profit, le progrès, la religion... tous ces concepts peuvent faire l'objet d'une discussion de fond."

POST - SCRIPTUM

Princes, sans rire

Qui oserait dire que la vie politique française ne se moralise pas, ou encore que la transparence n'est pas de mise, alors que vient d'être présenté un "projet d'élections primaires pour la désignation d'un candidat unique des modérés à la présidence de la République" ?
Et quels étaient les parrains qui tenaient cet adorable bébé sur les fonts baptismaux ?
Gérard Longuet, démocrate fort connu, Philippe Mestre, Alain Peyrefitte qui fut ministre de l'Information, de l'Education nationale en 68, puis de la Justice avec sa loi dite sur "les libertés" et enfin Charles Pasqua, signataire de l'invitation.
Si ce sont là des modérés, comment sont les extrémistes ?

C.-E. G.

Franz Schubert : "La Belle meunière"



Le meilleur de Schubert est dans ses lieder. Et "La Belle meunière" est probablement le plus beau de ses recueils. Vingt poèmes de Wilhelm Muller pour lesquels Schubert eut un coup de foudre et qui racontent les mésaventures d'un pauvre meunier amoureux et trahi. Les plus grands chanteurs les ont interprétés. En tête desquels Dietrich-Fischer Dieskau qui vient d'être reporté sur CD (EMI, 7 471 73). Mais voici des débuts tout-à-fait remarquables dans le lied d'un jeune ténor : Hans-Peter Blochwitz qui donne avec un très beau timbre une interprétation moderne de ce cycle.
Deutsche Gramophon, CD, 427339, env. 125 F., 63'08"

Yukio Mishima : "Les Amours interdites"

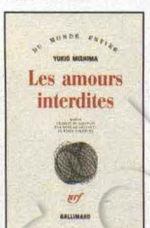

L'éditeur français du grand écrivain japonais poursuit la publication de son œuvre. Voici Mishima au plus profond de lui-même et au plus secret. "Les Amours interdites" sont celles de l'auteur. Leur représentation est aux antipodes des passions homosexuelles occidentales : un mélange d'esthétique pure et de jouissance guerrière.
Au-delà, un splendide roman construit sur un pacte faustien - l'éternité de la mort face à la fragilité de la jeunesse- décuplé par une misogynie sans faille. Roman de mœurs et roman philosophique.
Gallimard, 502 p., 120 F.

Arto Paasilinna : "Le Lièvre de Vatanen"



Ce roman n'a qu'un défaut : sa brièveté. A la première page, une carte de la Finlande, un pays couvert de lacs et d'étangs sur près d'un quart de sa superficie. A la deuxième, sur une route, un homme, sans signe particulier, qui rentre, travail terminé, recru de fatigue, vers Helsinki. Il rencontre... un lièvre. Il fait demi-tour. Et pendant tout l'été finlandais, ils vivent ensemble une saison de liberté. Une liberté voulue et responsable, une démarche joyeuse et drue.
Morale de l'histoire : la liberté est plus forte que tout. Lorsque l'homme et le lièvre sont enfermés en prison par les systèmes, ils en sortent tout simplement en passant à travers les murs. L'apologue, bien mené, décape.
Denoël, 204 p., 89 F.

Roger Stéphane : "Tout est bien"

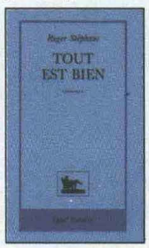

La caractéristique du mémorialiste est que, tout en racontant les faits qu'il a vécus ou dont il a été le témoin, il se procure un plaisir au moins égal -et généralement supérieur- à l'intérêt qu'il rencontre chez son lecteur. Les très grands -ceux qui suscitent un vif intérêt- connaissent donc des félicités incomparables : Roger Stéphane est de ceux-là.
Surpris sans doute d'être déjà septuagénaire -une vie bien remplie dans tous ses compartiments- il a eu la chance, mais il a su aussi rencontrer et se souvenir : Gide, Martin du Gard, Cocteau, Malraux, Mauriac, Mendès, de Gaulle... Dans ce miroir attentif, brillant et pertinent, toute notre époque défile.
Quai Voltaire, 466 p., 150 F.

BLOC-NOTES

Claude Estier

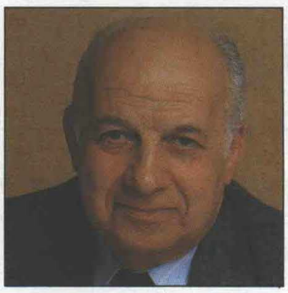

31 mai

Antoine Waechter passe pour la première fois l'épreuve de "L'Heure de vérité". Le sondage habituel de fin d'émission dira qu'il est plus sympathique que convaincant. Il a la répartie triste et souvent bien simpliste. Celle-ci, par exemple : il est contre les autoroutes parce qu'elles gênent la liberté de mouvement des animaux. Mais sur le fait qu'il y a sensiblement moins de morts et de blessés sur autoroute, pas un mot. Curieux de la part de quelqu'un qui affirme donner la priorité au combat pour l'homme !

1er juin

A propos des archives de Touvier saisies par la justice, le "Monde" nous apprend qu'avant de devenir le dévot protégé pendant quarante ans par des personnalités religieuses, il fréquentait des maisons de tolérance et vivait avec des prostituées, ce qui ne l'empêchait d'ailleurs pas de piller les biens confisqués aux juifs. Heureusement pour lui, ses derniers protecteurs, les très intégristes "Chevaliers de Notre-Dame" n'étaient pas trop regardants.

2 juin

Sur un mot d'ordre de Chirac qui monte au créneau pour censurer le gouvernement, les élus du RPR sont repartis à l'attaque personnelle contre François Mitterrand, oubliant que cela ne leur avait pas tellement réussi lors de la campagne présidentielle de l'an dernier. Le député de Seine-Saint-Denis, Eric Raoult, qui ne fait pas dans la nuance, a traité le chef de l'Etat de "Caligula" (Où est le cheval ?).
Dans le même temps, à l'occasion de l'inauguration du siège de la Mutualité française, Edouard Balladur, élu de l'arrondissement, vient fort courtoisement saluer le Président. Je vois que celui-ci s'en amuse. La veille, il a dit à des journalistes : "cette campagne est bien prématurée, ils oublient que je ne suis rééligible qu'en 1995 !"

4 juin

Coïncidence d'événements apparemment sans rapport entre eux, ce dimanche restera une date dans l'histoire du monde.
A Téhéran, l'ayatollah Khomeyni n'a pas survécu aux défaillances de son tube digestif. Les usages diplomatiques veulent que l'on ne se réjouisse pas officiellement de la disparition d'un chef d'Etat, mais il est évident que celle-ci provoque moins de larmes que d'interrogations. Un ami iranien, en exil à Paris, et proche de l'ancien président Bani Sadr, me dit qu'il craint dans l'immédiat une période de troubles, peut-être violents, mais dont sortira, affirme-t-il, une nouvelle forme de pouvoir plus démocratique et plus ouvert vers l'extérieur. Prend-il ses désirs pour des réalités ? Nous le saurons sans doute très vite.
A Pékin, c'est un autre régime qui disparaît, cette fois par le suicide.
Les dirigeants du Parti communiste chinois se flattaient de s'appuyer sur l'armée et sur le peuple. Incapables de comprendre et de supporter l'aspiration de leur jeunesse à la démocratie, ils ont utilisé l'armée pour tirer sur le peuple.
Cette immense tache de sang qui recouvre la place Tien Anmen ne leur sera jamais pardonnée. J'ai dit ici, il y a quinze jours, que le vieux Deng Xiaoping avait raté sa sortie. Je n'imaginais pas qu'elle pût être aussi tragique.
A Varsovie, le général Jaruzelski, lui, a compris à temps que l'on n'étouffe pas éternellement la liberté par la force. Sans doute, beaucoup de Polonais sont-ils sceptiques sur la portée d'un vote encore bien compliqué. Mais les millions de bulletins portant les noms des candidats de "Solidarnosc" sont quand même la preuve, inespérée il y a seulement quelques mois, qu'une nouvelle voie est ouverte dans la bonne direction.

Philippe Barrier : "La Mémoire des fleuves de France"

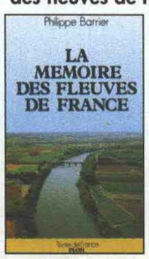

Belle idée que ce livre qui n'est pas une encyclopédie géographique. Voici un panorama physique, historique, humain des artères de notre pays. Un fleuve et sa source, le fleuve et ses affluents, les fleuves et les hommes, les gués et les ponts, les frontières et les guerres. Philippe Barrier, qui est un philosophe taraudé par le passé, se propose d'établir tout ce qui est du rôle des cours d'eau dans notre histoire. Et aussi les légendes : pourquoi, à Orléans, la Loire met-elle le cap au sud-ouest ? Qui étaient les monstres de la Meuse, les sirènes de la Rance ? Et pourquoi telle rivière se dit au masculin et telle autre au féminin ? Un beau voyage.
Plon, 322 p., 150 F.

Gérard Miller : "Le Divan des politiques"



D'abord, on s'amuse. Les lecteurs de "Libération" vérifient le don des formules de leur psychanalyste-chroniqueur : "de Gaulle avait un physique, Giscard a une allure, Léotard un look, Mitterrand une silhouette et Chirac un corps" ; ou encore les développements sur "la structure libidinale du RPR" ou "l'ivresse du discours" chez Le Pen. Ensuite, cette promenade freudienne dans le monde politique donne beaucoup à penser. "De Freud et de Lacan", nous dit Gérard Miller, "j'ai retenu cette leçon : ne méprisez pas les petits signes. Regardez ce que personne ne s'imagine vous montrer... il n'y a de vérité que dans le coup d'œil".
Seuil-Navarin, 230 p., 79 F.

Miguel-Angel Prado : "Chienne de vie"

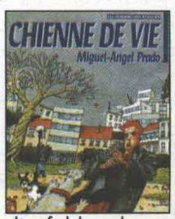

Voici dix fables du quotidien traitant avec ironie, et férocité, de la bêtise et de l'intolérance. C'est la dérive basculant dans le grotesque et l'irrationnel. M.-A. Prado, auteur espagnol de trente-trois ans, décrit avec causticité une société ibérique qui, à l'heure de l'Europe, n'a rien à envier à ses onze partenaires ; la dérision n'a pas de frontières, la déraison encore moins. En quelques années, M.-A. Prado s'est hissé au premier plan de la BD. Avec "Chienne de vie", il s'impose par un graphisme, un découpage et des scénarios originaux et de qualité.
Humanoïdes associés, 64 p., 72 F.

L'INVITEE



Nicole PERY

député européen sortant, candidate sur la liste PS

Comme d'habitude, trois questions lui sont posées

Cette semaine

1- Vous êtes juré au procès de Touvier. Dans quel état d'esprit vous trouvez-vous à la veille de la première audience ?

2- A la manière de La Bruyère, faites le portrait d'un député européen.

3- L'Académie française reçoit souvent des politiciens en fin de carrière. Le Conseil économique et social peut accueillir tel ou tel. A la manière des grands pamphlétaires, imaginez d'autres détournements d'illustres institutions.

Nicole Péry a choisi de répondre à la deuxième question.

Elle arrive à l'aéroport, chargée et l'œil inquiet. Sac et parapluie en bandoulière, valise d'une main, serviette de l'autre, elle se précipite pour s'assurer du bon départ de son avion. Brumes et grèves sont les premiers soucis de la journée. Aura-t-elle la correspondance pour Strasbourg, Bruxelles, Rome ou Madrid ?

Ouf ! Tout se passe bien. Le temps de revoir les dossiers, de rédiger les derniers amendements, de préparer une intervention et la voici en salle de réunion, écouteurs en place pour des heures de discussion en traduction simultanée, souvent seule à prendre une décision sur des sujets techniques et politiques, fort complexes. La voici encore un jour de plénière rivée pendant des heures à son siège pour une séance de notes. Le matin, elle s'était juré d'aller le soir au cinéma. Le moment venu, elle ne souhaite qu'une chose : dîner et dormir. Elle doute.

Mais le lendemain, elle rebondit. Les heures de récompense sont proches. Non, pas celles auxquelles vous pensez : contrairement à la légende, son compte en banque est comme le vôtre, il frôle souvent le rouge. Mais elle a une mission intéressante à Athènes. Le rêve la gagne : le soleil, l'Acropole... Les deux jours de conférence se déroulent à la lumière artificielle et dans l'air conditionné. L'harmonisation européenne -et même mondiale !- des normes des salles de congrès est déjà réalisée.

Alors elle dit non ! Et à titre personnel, avec quelques collègues européens, elle retarde son départ de vingt-quatre heures. Elle a alors la joie de voir "Iphigénie" au théâtre d'Epidaure, elle pêche des morues entre les icebergs au Groënland, elle attend dans l'angoisse collective que le 4 X 4 embourbé dans une réserve de Tanzanie soit dégagé de la pression des lionnes et des rhinocéros. Elle sait que les longues heures de travail intense et les moments insolites partagés créent des liens d'amitié très forts.

Privée de notoriété dans son propre pays, elle est touchée par l'accueil chaleureux qu'elle reçoit et par l'espoir que l'Europe soulève dans les nombreux pays non communautaires où la détresse est immense. Passionnée par son mandat, elle dessine le visage du futur. Combien de kilomètres parcourt-elle par semaine ? Des milliers. Autos, trains, avions se succèdent.

C'est un député turbo, triste de devoir se séparer d'amis qui ont pourtant si bien travaillé.

Rubrique animée par Françoise Lorrain

Vendredi

Bulletin d'abonnement

à renvoyer à

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75007 Paris

Nom .....Prénom .....

Adresse : N°.....Bat/Esc :.....

Rue : .....

Commune.....

Code Postal |_|_|_|_|_|_| Bureau distributeur.....

Ci-joint paiement par : ❑ Chèque bancaire (à l'ordre de Vendredi) ❑ Mandat poste (à l'ordre de Vendredi)

❑ CCP n°15-221-55 X ❑ Carte de crédit..... n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

|___| abonnements à 200F =..... |___| abonnements de souetien à 500F =..... Soit au total :.....F

En direct des villes

La métamorphose d'Albi

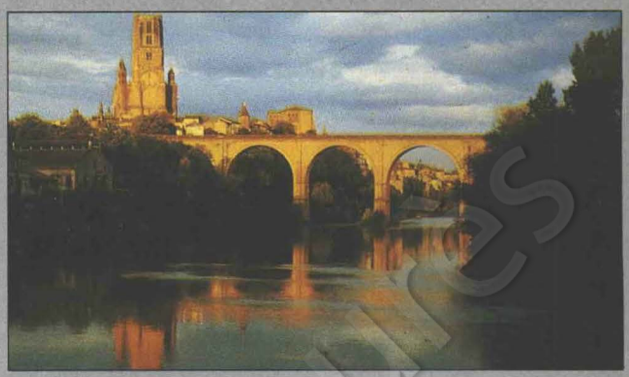

Sous l'impulsion de son maire, Michel Castel, Albi, ville moyenne, se transforme et prend du poids.

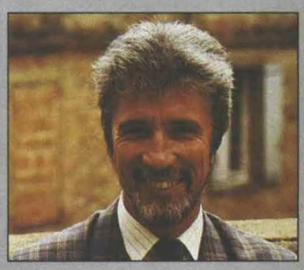

L'image d'Albi a évolué. Le musée Toulouse-Lautrec, avec ses 600 œuvres, ou encore l'exceptionnel patrimoine architectural de cette cité au cachet moyen-âgeux, ne peuvent plus aujourd'hui prétendre justifier, à eux seuls, la renommée de la ville.

Ces trois ou quatre dernières années, beaucoup de changements se sont produits. Albi, figurant au palmarès national de l'habitat ! La distinction couronne l'action municipale en faveur de la réhabilitation de l'habitat ancien. Au souci de valoriser l'esthétique des vieux quartiers s'est ajoutée la volonté de rendre la ville plus solidaire envers les locataires les plus défavorisés.

Albi, champion national de l'accueil des créateurs d'entreprises, et première ville de moins de 100.000 habitants du Grand Sud-Ouest pour la création d'emplois ! Ces titres ont été décernés par les magazines "Entreprendre" et "Tertiel". Notre réussite : 900 emplois créés en trois ans, et des friches industrielles réhabilitées avec succès.

Albi, remarqué pour son dynamisme culturel ! La presse régionale et nationale consacre de plus en plus de place aux colloques importants et autres manifestations originales organisées par le Centre culturel de l'Albigeois. Elle manifeste également un vif intérêt pour la haute tenue de notre Festival de jazz, ou bien pour notre premier Festival national de country music, qui vient d'avoir lieu.

Je pourrais, presque à l'infini, multiplier les exemples. Parler aussi du grand prix d'automne du circuit automobile d'Albi-Le-Séquestre, circuit qui vient de trouver son second souffle, avec une piste rénovée. Evoquer encore les diverses autres réalisations qui ont vu le jour.

Relief nouveau

Mais peu importe. L'essentiel, je le vois dans le comportement même des Albigeois. "Tout bouge enfin !", m'arrive-t-il souvent de les entendre dire.

Et dans le fond, si l'image d'Albi connaît une heureuse métamorphose, c'est que les habitants eux-mêmes s'identifient à cette évolution. L'esprit d'initiative, longtemps frustré, dessine un relief nouveau dans les milieux associatifs, dans le monde culturel et sportif, et parmi les chefs d'entreprise.

Ce dynamisme fait boule de neige. Le résultat des élections municipales a démontré l'adhésion des Albigeois à des projets ressentis comme une suite, logique et nécessaire, aux actions menées : la mise en place d'un CRITT (Centre régional d'innovation et de transfert de technologie) ; la réalisation, à l'étude, d'un centre pouvant accueillir des congrès et favoriser d'importantes rencontres culturelles ; la perspective d'installer une antenne universitaire.

Ainsi, par touches successives, Albi affirme, au sein de Midi-Pyrénées, sa vocation de métropole d'équilibre régional, face à l'attraction toulousaine.

Telle est d'ailleurs l'une des significations de notre deuxième salon des collectivités du Sud-Ouest, inauguré le 15 juin par le ministre Jean-Michel Baylet. Sur fond de solidarité intercommunale, le salon reflète le regard que les villes moyennes et les villages du Sud-Ouest portent sur l'Europe de 1992, et leur souhait de se définir collectivement dans la prochaine entité européenne.

Chez les Albigeois, cela traduit leur volonté de se tourner résolument vers l'extérieur, qu'il s'agisse de la dimension régionale, nationale ou européenne. Albi s'ouvre à l'avenir...

Michel Castel

Dans la communication d'aujourd'hui

il faut savoir s'afficher.

GIRAUDY Affichage

Giraudy, l'afficheur qui donne envie de s'afficher.

92, rue de Courcelles 75008 PARIS

Téléphone : 47.66.51.33

Télécopie : 46 22 78 44

Zwobada & Associés

Coll. Fondation Jean-Jaurès